

sécurité collective dans tous les domaines possibles. C'est aux sentiments de l'honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, certainement, du premier ministre lui-même que je fais écho quand je dis que la sécurité collective, et l'intervention commune qui suit éventuellement cette sécurité collective, intervention d'ordre économique ou autre, doivent être précédées par des consultations étendues.

C'est pour ce motif, je pense, que la plupart de ceux qui, dans le pays comme à la Chambre, s'intéressent de près aux affaires internationales, se sont fort inquiétés de la déclaration attribuée à M. Dulles. Je veux affirmer, avec d'autres, que les éclaircissements qu'a pu donner cet après-midi à la Chambre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont été encourageants et de nature à dissiper certaines inquiétudes. Il m'arrive de penser que chez nos puissants voisins du Sud, trop de gens divers expriment parfois trop de points de vues variés pour qu'on sache vraiment à quoi s'en tenir à propos de l'attitude véritable du gouvernement. Heureusement nous n'avons pas ici le même régime. Il existe chez nous la responsabilité collective du Cabinet, ce qui nous permet d'être informés, de temps à autre, du point de vue précis du Gouvernement sur ces importantes questions.

Moi aussi je regrette que la conférence de Berlin n'ait pu aboutir à un traité de paix avec l'Allemagne et avec l'Autriche. Je conviens qu'il est essentiel que, tôt ou tard, l'Allemagne soit unifiée. Je conviens également qu'on ne saurait l'unifier selon le plan proposé par l'Union soviétique. L'une des premières conditions de l'unification de l'Allemagne est que le peuple allemand soit capable de choisir son propre gouvernement, librement et de façon démocratique. Je crois que cela va sans dire. J'espère que la prochaine conférence de Genève apportera des résultats tangibles. Je répéterai cet après-midi la critique que j'ai adressée à maintes reprises au Gouvernement.

J'estime parfois que le Gouvernement ne manifeste pas une attitude suffisamment positive à l'égard de certains de ces problèmes. Il semble que nous nous laissions porter par les événements. Avant la première Grande Guerre et, dans une certaine mesure, avant la seconde, nous suivions plutôt aveuglément la politique étrangère établie par le Royaume-Uni. Il me semble qu'il faut prendre garde maintenant que notre amitié pour les États-Unis et notre admiration pour le peuple américain ne nous amènent à suivre la politique extérieure des États-Unis. Selon moi, nous devons prendre

garde de ne pas tomber dans le piège. Il est si facile, quand il s'agit d'un pays voisin, dont les institutions sont les mêmes à certains égards et qui aborde les problèmes à peu près de la même façon, d'emboîter le pas plutôt que de recourir à une action positive à l'occasion et de garder son franc-parler. Lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a prononcé récemment un discours à Chicago et qu'il a formulé certaines déclarations et critiques, il a rendu service à notre pays et aux peuples démocratiques.

Je me permets de passer immédiatement à la question de la reconnaissance de la Chine. Les députés savent qu'en 1949, avant l'agression en Corée, nous étions d'avis qu'il fallait reconnaître qu'un gouvernement avait la maîtrise de la terre ferme de Chine. C'est à cette époque que le Royaume-Uni et l'Inde ont tous deux reconnu ce fait. Il me semblait alors que nous étions à la veille de recourir à une semblable mesure; mais nous n'en avons rien fait. Quelques mois plus tard avait lieu l'agression en Corée. J'admetts volontiers que, lorsqu'une armée chinoise prenait activement part au combat en Corée, la question de reconnaître le gouvernement de Pékin ne se posait pas. Mais aujourd'hui un armistice a été signé et nous allons négocier avec ce gouvernement, nous allons négocier avec ses représentants.

Si j'avais fait un exposé en faveur de la reconnaissance du nouveau gouvernement de la Chine, je n'aurais pu mieux faire que le premier ministre cet après-midi. Il a cité tous les arguments en faveur de la reconnaissance du gouvernement chinois, car a-t-il dit, que le régime nous soit sympathique ou non (j'ai moi-même peu de goût pour son idéologie), nous devons prendre pour acquis que c'est avec ce gouvernement-là qu'il nous faudra traiter. Il domine le continent chinois. La façon dont il le domine est autre chose. De temps à autre, nous avons déjà reconnu des gouvernements révolutionnaires. Certains d'entre eux étaient des gouvernements communistes et je n'ai qu'à citer comme exemple celui de l'Union soviétique.

Le gouvernement qui exerce son emprise sur le continent chinois et sa population innombrable est celui avec lequel nous allons entamer des négociations à Genève; cependant nous déclarons ne pas reconnaître le fait que ce gouvernement existe et qu'il régit la Chine. Bien qu'il faille, à mon avis, énergiquement établir que nous n'approuvons ni l'idéologie ni les façons d'exercer le pouvoir de ce gouvernement, nous admettons qu'il nous faut négocier avec lui, qu'il s'agit d'une réalité, que nous soyons satisfaits ou non. Par conséquent, il me semble que, sans approuver ce gouvernement, ni son idéologie ni